

COMPTE-RENDU DE

GROUPE DE TRAVAIL,

PROMOTIONS,

8 JUIN 2022.

## BILAN LDG PROMOTIONS PLACE À LA SUBJECTIVITÉ DU MÉRITE ET DU CHOIX!

LE 8 JUIN DERNIER, LA DIRECTION
GÉNÉRALE A PRÉSENTÉ SON
BILAN LDG 2021 SUR LE VOLET
PROMOTIONS. L'ADMINISTRATION
S'EST MONTRÉE TRÈS SATISFAITE
DE LA MISE EN ŒUVRE DES LIGNES
DIRECTRICES DE GESTION À LA
DGFIP. L'ANCIENNETÉ N'EST PLUS,
ELLE A LAISSÉ LA PLACE À LA
SUBJECTIVITÉ DU MÉRITE ET DU
CHOIX...

DEVANT LES RISQUES DE DÉRIVE ÉVOQUÉS LORS DE LA SÉANCE, ELLE A TENTÉ DE RASSURER : ELLE POURRA ÊTRE SAISIE (MAIS PLUS EN CAP PUISQUE CELLES-CI N'EXISTENT PLUS...SIC!)...SI TANT EST QUE LA TRANSPARENCE SOIT DE MISE ET QUE LES RÉELS CRITÈRES PRÉSIDANT À LA PROMOTION SOIENT PORTÉS À LA CONNAISSANCE DES AGENTS.

Les déclarations d'intention se sont succédées mais toujours aussi peu de garanties apportées aux agents.

L'alliance pour l'alliance CFDT-CFTC a réaffirmé ses revendications :

- Un déroulé de carrière linéaire
- Des critères de promotion basés sur une reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle et non pas sur le seul CREP
- Une promotion qui prend en compte le critère de l'expertise au même titre que la capacité managériale
- La garantie d'une absence totale de discrimination

## LES INFORMATIONS À RETENIR

La CFDT-CFTC a rappelé l'importance de ne pas exclure les personnes en situation de handicap des promotions ce dont a convenu l'administration. Ce sujet sera discuté dans le cadre du GT Handicap à venir.

Le dispositif d'obtention TA IDIV a titre personnel est maintenu en 2022 sans pour autant garantie de pérennité à moyen terme, ouvert dès le 8ème échelon avec une prise en considération de l'âge de l'agent (retraitable dans les 6 mois).

Les DDG sont désormais partie prenante dans l'établissement des listes d'aptitude des B en A et procèdent aux arbitrages entre directions locales.

## **POUR LES CADRES SUPÉRIEURS**

Un GT sur les échelons spéciaux A + sera proposé.

A noter que l'administration n'a pas voulu communiquer sur la dernière promotion des AFIPA à AFIP au motif selon le président que « les AFIP sont hors LDG »

La CFDT-CFTC a rappelé que les AFIP seront administrateurs de l'État à compter du 01/01/2023, qu'il n'y a dès lors aucune raison de les exclure du bilan, le dernier grade de promotion étant celui d'AFIPA.

L'administration a néanmoins maintenu sa position.



